DAILY SCIENCE
DÉCOUVREZ LA SCIENCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION "MADE IN BELGIUM"

RECHERCHE FONDAMENTALE: LES PAI NOUVEAUX SONT ARRIVÉS

Publié le 5 juillet 2016

Les Pôles d'attraction interuniversitaires (PAI) ont un avenir. La dernière phase de ce programme fédéral destiné à favoriser la collaboration interuniversitaire entre équipes de chercheurs des deux Communautés du pays ne sera donc pas la "dernière".

La 6e réforme de l'État belge avait cependant condamné ce programme qui permettait de développer des réseaux d'excellence en matière de recherche fondamentale. Des milliers de scientifiques belges et étrangers s'étaient émus de cette situation.

Une cogestion par le F.R.S-FNRS et le FWO

Les ministres régionaux de la Recherche Jean-Claude Marcourt (PS) et Philippe Muyters (N-VA) les ont entendus. Ils viennent de conclure un accord qui assure la pérennité de ce programme sous une nouvelle forme. Passé du fédéral (Belspo) aux Communautés, les PAI vont connaître une nouvelle jeunesse.

Avec deux nouveautés toutefois. Les "New PAI" (il reste à leur trouver un éventuel nouveau nom) seront cogérés par le Fonds de la Recherche Scientifique F.R.S.-FNRS et son homologue flamand, le Fonds Wetenschappelijk Onderzoek (FWO). Et ils auront une durée de quatre ans, au lieu de cinq ans actuellement.

Le choix s'est porté davantage sur un financement de projets que de réseaux parce que cela permet de mieux organiser une évaluation de qualité. Les projets se développeront sur une durée de quatre ans plutôt que cinq ans parce qu'une durée de quatre ans est plus en phase avec les projets de recherche actuels et facilite l'intégration des recherches doctorales.

La sélection des nouveaux projets de recherche se fera dans le cadre d'une procédure objective et transparente qui s'appuiera sur le principe du peer review international.

Un programme de quatre ans, qui devrait ensuite être reconduit

« Chaque année, quasi 14 millions d'euros seront consacrés par la Fédération Wallonie-Bruxelles à ce programme », indique le ministre Jean-Claude Marcourt. « Soit la totalité des moyens consacrés aux PAI qui nous ont été transférés du fédéral ». Un ministre heureux de la rapidité avec laquelle les Communautés ont pu rebondir sur ce dossier, et trouver un accord qui garantit aux chercheurs la pérennité d'un programme de qualité.

"En ce qui concerne la Flandre, nous allons consacrer plus de 17 millions d'euros chaque année à la bonne continuation de ce programme commun", souligne le ministre flamand de la Recherche, Philipe Muyters (N-VA). Les budgets ont été fixés au niveau fédéral dans le cadre de la loi de financement.

Et les deux ministres de préciser que le but est bien d'inscrire ce nouvel outil dans la durée. « Nous commençons avec un premier programme de quatre ans. Après évaluation, il sera suivi d'autres appels à projets, souligne Jean-Claude Marcourt. Les deux ministres précisent aussi que cela sera alors du ressort de leurs successeurs.

Soutenir la recherche fondamentale de qualité en Belgique

La décision prise par MM. Marcourt et Muyters ravit le Pr Véronique Halloin, Secrétaire générale du Fonds de la Recherche scientifique (F.R.S-FNRS).

"Le message que nous envoient les autorités politiques fédérées dans ce dossier est on ne peut plus clair", estime-t-elle. "Elles veulent soutenir la recherche fondamentale d'excellence en Belgique en favorisant les contacts entre les équipes du nord et du sud du pays et en y allouant les budgets nécessaires ».

« Confier la gestion de ce programme commun aux opérateurs et agences de financements de la recherche fondamentale que sont le F.R.S-FNRS et le FWO et qui transcendent les éventuels clivages universitaires est la meilleure des solutions ».

DAILY SCIENCE
DÉCOUVREZ LA SCIENCE, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION "MADE IN BELGIUM"

Les nouveaux projets démarreront en janvier 2018

« Depuis plusieurs mois, nous avons travaillé sur la mise en place de cette gestion commune des PAI « nouvelle formule » avec nos collègues du FWO. Nous disposons désormais d'un cadre, d'un calendrier et des budgets nécessaires. Il ne nous reste plus qu'à affiner certains détails avant de lancer le premier appel à projets. Cela pourrait intervenir à la fin de cette année.

Les comités d'évaluation auront alors le temps d'examiner les propositions et de trancher. Les premiers projets sélectionnés pourront alors démarrer en janvier 2018", précise Madame Halloin.

Pour le ministre Marcourt, l'heure est également à la satisfaction. « Avec cet accord sur les PAI, intervenu en moins de 18 mois de discussions avec mon collègue flamand, nous faisons aussi la démonstration que la communautarisation de certaines compétences n'est pas préjudiciable aux chercheurs ».